

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 09 AVRIL 2013

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, Mme ANCHEN, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante d'	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Philippe GARROTE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Jean BEDECARRAX, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

### RAPPORT N° 130409-07-FIN

### SUBVENTIONS DE L'ANNÉE 2013

M. VALIANI précise que la CCPO est amenée à verser chaque année des subventions à des structures pour l'exercice des missions qui relèvent de sa compétence.

Vous trouverez ci-dessous la liste des subventions sollicitées, validées par le bureau et conformes aux dispositions du budget primitif 2013.

- Associations à vocation économique :
  - Béarn Initiative : 2 000 €
  - Couveuse d'Entreprise : 1 500 €
  - ADIE : 1 200 €
  - Béarn Adour Pyrénées : 1 000 €

- Cas intercommunal : 13 000 €
- Cinéma « Le Luxor » : 25 000 €
- Association Los Seuvetons (Iniciativa) : 10 000 €
- Audap : 10 000 €
- Mission locale : 88 501.97 €
- Maison de l'Emploi : 20 132 €
- Centre Social LA HAUT : 122 000 €
- Aéroclub : 22 000 €

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport.
- **AUTORISE** le Président à verser les subventions susvisées pour l'année 2013 et signer éventuellement les conventions nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 09 avril 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT